

Bulletin Quotidien, 11 septembre 2013

Date : 11/09/2013
Page : 1/04/13
Rubrique : EVENEMENTS ET PERSPEC...
Mots-clés :
Surface : 99 %

Bulletin
Quotidien



Cumul des mandats : le ministre de l'Intérieur Manuel VALLS appelle les sénateurs à "prendre leurs responsabilités" face aux Français

Le ministre de l'intérieur Manuel VALLS a appelé hier les sénateurs à "prendre leurs responsabilités" sur le projet de loi interdisant le cumul d'un mandat parlementaire avec un mandat exécutif local, qui sera examiné à partir du 18 septembre en première lecture par la Haute Assemblée. Alors qu'un certain nombre de sénateurs, y compris à gauche, n'ont pas caché leur hostilité à ce texte, à commencer par le président du groupe Socialiste François REBSAMEN, M. VALLS a invité les sénateurs à essayer de "ne pas restés confinés à l'atmosphère qui règne au sein de ce très beau palais du Luxembourg", leur rappelant qu'"une très grande majorité de nos concitoyens, quelle que soit leur sensibilité, est favorable à cette mesure de modernisation" de la vie politique. "Les Français veulent des maires à plein temps, des parlementaires à plein temps", a-t-il fait valoir lors de son audition par la commission des Lois du Sénat, présidée par M. Jean-Pierre SUEUR (PS).

Compte tenu de la majorité absolue recueillie à l'Assemblée nationale dès la première lecture sur ce texte symbolique, avec 300 voix pour et 228 contre (cf. "BCQ" du 10 juillet), "personne ne peut douter du caractère inéluctable de l'application des dispositions du projet de loi", a ajouté M. VALLS comme pour décourager les sénateurs de mener une guérilla contre ce texte. De même, a-t-il souligné, "personne ne peut douter de la détermination du président de la République à mettre en œuvre son engagement" de la campagne présidentielle. "Vous avez le choix : soit vous êtes seulement dans l'opposition (...) au sens de l'Histoire, soit (vous) participez à ce beau mouvement de modernisation et de changement", a résumé M. VALLS.

Il a rappelé que l'interdiction du cumul ne prendrait effet qu'en 2017, "après le renouvellement général des deux assemblées", ce qui permettra "à chacune et chacun de s'organiser, de prévoir, de préparer sa bilacée de choix" du mandat qu'il veut exercer. Il s'est dit opposé à l'introduction de seuils de population à partir desquels s'appliquerait l'interdiction de cumuler un mandat parlementaire avec un mandat exécutif local. "Pour être bien comprise, être pleinement efficace, la règle doit être simple, la règle des seuils ne serait pas lisible, (...) pas très compréhensible pour nos concitoyens", a plaidé le ministre. Pour les mêmes raisons, "la règle doit également s'appliquer à tous", députés comme sénateurs, a-t-il répété. "Ce sont les mêmes règles aujourd'hui, rien ne justifie qu'il en soit autrement demain", a fait valoir M. VALLS, alors que nombre de sénateurs et de juristes s'appuient sur le caractère particulier du mandat sénatorial comme représentant des collectivités locales pour revendiquer un traitement différent. M. VALLS a reconnu que "l'ancrage, la proximité (étaient) essentiels", mais rappelé que les sénateurs pourront "rester conseiller municipal, conseiller départemental ou régional" s'ils le souhaitent.

M. ZOCCHETTO, président du groupe UDI-LC, annonce une initiative commune avec d'autres groupes

Dénouant "les conditions inacceptables, tant sur la forme que sur le fond, du débat sur le cumul des mandats", le président du groupe UDI-LC au Sénat François ZOCCHETTO, sénateur de la Mayenne, a appelé hier à dépasser "les clivages politiques" pour faire entendre "la voix du Sénat" sur ce texte.

Tous droits de reproduction réservés